

MENTION COMPLÉMENTAIRE

AG2S : Animation-Gestion de projets dans le Secteur Sportif Option Activités Aquatiques de la Natation

UFA DU LYCEE JEAN MERMOZ

NOUVELLE FORMATION A PARTIR DE 2020

Sous réserve d'un taux de remplissage de la formation fixé à 8 apprentis.

FORMATION EN APPRENTISSAGE EN 12 MOIS APRES UN BAC

Le candidat doit satisfaire à un niveau 4 de compétences attendues à l'épreuve d'EPS du baccalauréat *

* Consulter le site de l'UFA du lycée Jean Mermoz

LE METIER : Les titulaires de la mention complémentaire pourront

viser des activités professionnelles dans le champ de l'animation, l'administration et la gestion de projets ou d'organisations dans le secteur économique du sport, dans des associations ou collectivités ou toute structure promouvant les activités physiques ou sportives, y compris dans un cadre périscolaire. Ils apprendront à découvrir l'environnement métier, à prendre en compte les spécificités des publics et des structures d'exercice, les contextes économique, juridique, sportif. Ils construiront des compétences dans l'élaboration de projets d'animation et d'aide à la mise en œuvre pédagogique, en assurant l'interface administrative entre les acteurs du projet de la structure.

La formation comporte la préparation et la validation du Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique (BNSSA) en vue d'une poursuite d'études vers un BP JEPS* et la formation au diplôme PSE1 (Premiers Secours en Equipe de NIVEAU 1) Dans le cadre de la formation un cycle de 8 semaines de préparation au BNSSA sera mis en œuvre comportant un parcours de sauvetage aquatique, une épreuve de sauvetage avec palmes, une épreuve de secours à une « vraie » victime et une épreuve théorique (QCM) *Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport



AGSS : Animation-Gestion de projets dans le Secteur Sportif

Option Activités Aquatiques de la Natation

LES CONTENUS DE LA FORMATION :

La formation est répartie entre 3 domaines : 1. Prise en compte des spécificités des publics et de la structure d'exercice (coef 9), 2. Mise en œuvre d'un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure (coef 9), 3. Participation à la gestion des projets de structure (coef 6).

Le domaine 1 : S'adapter aux divers interlocuteurs, aux contextes et aux modes d'organisation du travail mis en place, aux usages et aux codes professionnels, que la structure requière une forte polyvalence (résidence hôtelière, camping, centre de vacances ou de loisirs,..) ou bien une spécialisation (club nautique,...). Savoir intégrer dans son activité, les rôles, place et statut de chacun. Savoir prodiguer les premiers soins et les gestes de premiers secours. **Le domaine 2 :** Préparer et planifier des cycles d'activités. Aider à la conduite des activités sportives d'éveil, de découverte, de loisirs, de forme et de bien-être. Organiser la mise à disposition des équipements et la sécurisation des lieux de pratique. Veiller à la sécurité des groupes à encadrer et au respect du règlement. Démontrer un niveau de pratique suffisant pour concevoir un projet dans un cadre sécurisé. **Le domaine 3 :** Gérer les ressources et les contraintes liées à la conduite de projets. Assurer la communication et la valorisation de l'offre de formation.

Qualités requises :

- S'intéresser au secteur du sport
 - Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet.
 - Satisfaire à un niveau d'exigence technique et sécuritaire qui correspond au niveau de compétences attendu à l'épreuve d'éducation physique et sportive du baccalauréat professionnel dans les activités sportives.
- Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client.

Organisation de la formation :

L'emploi du temps ci-contre signale l'organisation des 26 semaines de formation au CFA. 16 heures de formation se déroulent au CFA et 19 heures en entreprise. Les autres semaines qui composent l'année se déroulent

Cette formation s'adresse notamment à des titulaires d'un BAC PRO tertiaire.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8/9							
9/10							
10/11							
11/12							
14/15							
15/16							
16/17							
17/18							
18/19							

Repos / CFA / Entreprise L'apprenti bénéficie de 2 jours hebdomadaires de repos

LE CENTRE D'HEBERGEMENT :

Le lycée Jean Mermoz possède un centre d'hébergement qui accueille garçons et filles. L'internat est ouvert du dimanche soir à partir de 20h00 au vendredi 13h30. Les locaux du centre d'hébergement sont conçus sur la base de modules composés de 2 chambres pouvant héberger chacune 3 élèves. Ces modules comptent également 2 douches, 2 WC et 3 lavabos. Le centre d'hébergement compte également une cafétéria, une salle de télévision, une salle de billard, des lieux de détente et de travail. Enfin une étude du soir est obligatoire et assurée entre 19h30 et 21h 00. Le coût de l'hébergement est fixé à 7€ environs par nuitée (somme comprenant les 3 repas ainsi que la nuit sous réserve de modifications)



Les candidats doivent s'inscrire sur Parcoursup

Contact : henri.bass@ac-strasbourg.fr

03 89 70 22 71

